



SÉANCE EXTRAORDINAIRE
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE FINANCIER 2021
PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2030

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension tiendra une séance extraordinaire **le 5 octobre 2020, à 18 h 35**, en visioconférence, au cours de laquelle il dressera les prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'exercice financier 2021 et le programme décennal d'immobilisations pour les années 2021 à 2030.

Lors de la séance extraordinaire, conformément aux exigences de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance, porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires et le programme décennal d'immobilisations.

Fait à Montréal, le 25 septembre 2020

La secrétaire d'arrondissement,
Lyne Deslauriers

[Publication : site Internet et Bureau Accès Montréal de l'arrondissement](#)